

Chapitre 1

INTRODUCTION, OU UNE GENESE DERAISONNABLE DE LA NOTION D'ORGANISATION RAISONNEE

La raison reste bien ce qui caractérise l'homme, être parlant et pensant, mais elle spécifie tout autant le monde dont parle ce discours et dont il ne peut parler que parce que par sa nature il se prête au discours, parce qu'il est raisonnable.
Eric Weil

Il y a quelque huit ans, dans le cadre d'un travail transdisciplinaire réunissant des spécialistes de logique naturelle, de linguistique, de sociologie, d'économie et d'analyse de l'information¹, j'ai été conduit à m'intéresser à la manière dont certains discours, dans leur linéarité, avaient été organisés. Il s'agissait plus précisément de décrire l'organisation complexe de segments de discours connexes en fonction des relations d'étayage qui les structuraient. Cette intention était en relation directe avec une des hypothèses associées alors à notre recherche. Celle-ci posait que la description argumentative d'un discours, description associée à la mise en évidence des opérations constitutives des objets de ce discours, c'est-à-dire, des entités cognitives thématiques dans le

1 Ce travail avait réuni trois équipes de recherches suisse et française:
Le Centre de Recherches Sémiologiques de l'Université de Neuchâtel (Suisse);
Le Laboratoire IRPEACS (CNRS), à Ecully (France);
Le Centre de Recherche en Ecologie Sociale (E.H.E.S.S.-CNRS), à Marseille (France).

discours, était de nature à révéler des degrés de complexités différentes, et donc des degrés de représentations sociales différentes². Nous considérons alors les discours analysés³ essentiellement sous l'aspect des relations qui dans une argumentation ou un raisonnement justifient l'activité inférentielle, et que l'on appelle, après Peirce, une relation illative. Nous nous intéressons avant toute chose aux inférences, à l'élaboration des causes, aux justifications, aux explications, ... Dans cette perspective, nous nous efforçons de mettre en évidence dans quelle mesure un énoncé pouvait répondre à un «pourquoi ?» posé à l'énoncé précédent ou suivant, ou à l'acte de son énonciation.

Ce travail a eu plusieurs conséquences dont celle de proposer une première méthode de descriptions des discours en termes d'organisations raisonnées. Ces organisations sont caractérisées par le fait:

- qu'elles articulent des segments de discours explicites;
- qu'elles respectent la linéarité du discours et la connexité des segments discursifs;
- qu'elles se fondent sur des relations d'étayage, relations qui associent des segments étayés et des segments étayants⁴, ces segments pouvant être aussi bien des segments discursifs simples ou complexes, que des organisations raisonnées;
- qu'elles restituent la hiérarchie logique de l'organisation complexe constituée par l'ensemble des segments étayants-étayés.

Une telle définition n'est pas simple, et nous aurons l'occasion de l'approfondir très largement dans la suite de ce travail. Pour l'instant, contentons-nous d'illustrer cette perspective.

«La nature, dans son sens premier et fondamental, c'est la substance des êtres qui ont, en eux-mêmes et en tant que tels, le principe de leur mouvement. La matière, en effet, ne

2 Le fruit de ce travail a été publié dans l'ouvrage: Grize, Vergès, Silem (éds) 1987.

3 Il s'agissait de réponses à des questions précises.

4 La description d'une première tentative de définition de ces notions d'organisation raisonnée et d'étayage se trouve in: Apothéloz-Miéville 1985: 57-70.

prend le nom de nature que parce qu'elle est susceptible de recevoir en elle ce principe, et le devenir et la croissance, que parce que ce sont des mouvements qui procèdent de lui». (Aristote, *Métaphysique*, Δ, 4, 1015 A 13-18).

Le Stagirite, à travers ce fragment discursif, s'exprime comme un philosophe matérialiste: les choses sont par elles-mêmes, il y a coïncidence entre leur être réel et leur substance. Ce fragment peut s'analyser en termes d'organisation raisonnée, une organisation qui veut préserver la linéarité du discours, la connexité des propositions qui le composent, tout en mettant en évidence les relations illatives qui le structurent logiquement et argumentativement. En procédant par interrogations successives posées à chacun des énoncés qui composent ce fragment (pourquoi le dire?, pour étayer ou pour être l'étai de quel autre énoncé?) il est possible de dégager une certaine forme d'organisation raisonnée. Par rapport à cet exemple, nous proposons l'analyse suivante:

- A =df. La nature, dans son sens premier et fondamental, c'est la substance des êtres qui ont, en eux-mêmes et en tant que tels, le principe de leur mouvement.
- B =df. La matière prend le nom de nature.
- C =df. [La matière] est susceptible de recevoir en elle ce principe.
- D =df. Le devenir et la croissance [sont capables de recevoir ce principe].
- E =df. [Le devenir et la croissance] sont des mouvements qui procèdent de lui.

A en raison de (B parce que (C et D parce que E))

Plusieurs difficultés et ambiguïtés se sont manifestées très rapidement dans le développement de nos réflexions. Dans un premier temps, je voudrais en rappeler deux qui importent directement pour notre propos.

Il y a eu tout d'abord la difficulté liée à la spécificité des formes associées aux organisations raisonnées. L'analyse que nous préconisons permettait uniquement d'exhiber des formes représentatives de l'organisation de fragments de discours. Ces

formes révélaiènt à leur manière un certain degré de complexité de la nature argumentative des discours, sans pour autant donner accès à la nature des relations qui structuraient cette complexité. Cette première étape de notre réflexion a cependant révélé qu'une telle analyse présentait déjà un intérêt pour aborder la notion de cohérence discursive, une notion qui ne saurait être totalement écartée de celles de compréhension et d'interprétation⁵ des discours. L'un d'entre nous (Apothéloz 1987) s'est ensuite intéressé à expliciter différentes fonctions explicatives et accréditives associées à ces formes.

La deuxième difficulté était liée aux niveaux d'analyses auxquels nous soumettions les discours. Il y avait à distinguer d'une part l'analyse en termes d'organisations raisonnées d'un discours, analyse associée à la dimension argumentative. Il y avait d'autre part l'analyse de l'organisation logique sous-jacente à ce discours, analyse qui vise à mettre en évidence l'organisation des raisons et conclusions qu'un discours articule. Cette organisation relève de schèmes implicites articulant les objets de discours, de lois partagées, de topoï, ..., et ne respecte pas nécessairement la linéarité du discours. Dans cette perspective logique, la notion d'argument prédomine. Cette notion, tout en étant de nature différente de celle d'organisation raisonnée, possède néanmoins des complicités réelles avec elle. L'argument logique apparaît comme un couple ordonné qui inscrit un lien entre un ensemble de prémisses et une conclusion qui leur est logiquement associée. Il est en soi indépendant d'une pratique discursive qui viserait à valider cette association. C'est un posé ou un construit. Mais il peut être lié à une activité logico-discursive qui le fonde, l'explique et (ou) le justifie.

Différents travaux ont été alors conduits pour tenter d'approfondir certains des problèmes rencontrés. J'en mentionnerai trois.

1. Nous postulons que les relations d'étayage jouent un rôle fondamental dans toute construction argumentative, dans tout rai-

5 A ce sujet, voir Apothéloz-Miéville 1989.

sonnement. On pourrait les paraphraser métalinguistiquement de la manière suivante:

énoncé étoyant **EN CONSEQUENCE** énoncé étoyé,
 ou, de manière régressive,
 énoncé étoyé **VU QUE** énoncé étoyant.

La réalisation linguistique, indice possible de l'existence de ces relations se manifeste sous différentes formes telles que: *en conséquence, vu que, étant donné, car, puisque, parce que, donc, en effet*, ... Il apparaît dès lors légitime d'étudier la nature de ces relations particulières. C'est ce que j'ai fait en analysant plus particulièrement une famille de **PARCE QUE**⁶. Cette réflexion visait plusieurs objectifs:

- mettre en évidence les différents ingrédients constitutifs de cette relation;
- définir le mode de sa validation, et le rôle qu'y jouent les objets de discours;
- proposer une tentative de formalisation de ces relations en utilisant les théories formelles développées par S. Lesniewski⁷.

Je suis parvenu à décrire différentes relations en **PARCE QUE** en mettant en évidence les catégories syntaxico-sémantiques des éléments qui les structuraient. Cette étude a révélé la nécessité de poursuivre notre réflexion d'une part en distinguant la notion d'organisation raisonnée de la notion d'argument, et d'autre part, en prolongeant l'analyse des organisations raisonnées par le rôle qu'y joue les objets de discours. A cet égard, le texte d'Aristote met clairement en évidence cette nécessité.

6 Miéville 1989.

7 Miéville 1984.

2. Une recherche, conjointe avec le Centre de Recherche en Ecologie Sociale (CNRS, Marseille), s'est organisée depuis plusieurs années sur les thèmes articulés de représentations sociales, d'organisations raisonnées et d'objets de discours. Elle nous a rendus davantage attentifs encore au rôle déterminant que les relations et les propriétés d'objets jouent dans les organisations raisonnées.

3. Les études sur le thème de la négation qui ont été développées depuis plusieurs années dans le cadre du Centre de Recherches Sémiologiques⁸, et qui ont été rendues possible grâce au Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique⁹, ont conduit certains d'entre nous à repenser la négation logique¹⁰, et d'autres - Apothéloz, Brandt et Quiroz - à s'intéresser plus directement à la négation argumentative. Ils ont plus particulièrement étudié un mode de ce type de négation; il s'agit de celui qui prend spécifiquement en considération la relation entre les raisons invoquées et la conclusion, et qu'ils appellent contre-argumentation¹¹. Cette recherche a, elle aussi, mis en évidence, d'une part, la nécessité de distinguer plus clairement la notion d'argument de celle d'organisation raisonnée, et, d'autre part, de s'intéresser plus soigneusement aux liens entre les procédures explicative et justificative supportés par la dimension fonctionnelle d'une organisation raisonnée (cf. ci-après).

Les études qui viennent d'être mentionnées ont suscité à leur tour un certain nombre de réactions tant à l'intérieur des groupes de recherches qui les ont animées, qu'à l'extérieur. Ces réactions ont eu différentes conséquences.

L'une d'elles nous a incités à repenser la problématique des objets de discours dans la perspective de la logique naturelle, et à préciser davantage le rôle qu'ils jouent dans le déploiement pro-

8 Travaux du CdRS nos 56, 57, 59, Cf. note 11 ci-dessous

9 Requête numéro 1.804.0.88.

10 Miéville 1990.

11 Les principaux résultats de cette recherche ont été publiés in: Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques no 57.

gressif des organisations raisonnées. Les résultats de cet examen feront l'objet d'un prochain ouvrage¹².

Une autre réaction a permis de mettre en évidence une fois encore l'importance des propriétés et des relations dans toute activité qui contribue à la construction du sens. A ce niveau, le concept de prédicat pose problème. En effet, depuis Frege et Russell, il est devenu presque légitime de distinguer toute relation uniquement par le nombre de ses arguments, et par le fait que ces arguments appartiennent tous au même domaine sémantique. Cette manière de considérer les choses n'est pas du tout satisfaisante lorsque l'on veut cerner avec clarté, et davantage de subtilité qu'on ne le fait maintenant, le traitement logique de la connaissance, et notamment celle qui se déploie dans et par les organisations raisonnées. En effet, les activités de pensée, dans l'efficace de leurs fonctions de connaissance, utilisent des relations qui associent aussi des arguments de catégories différentes, agissent sur les prédicats, les modifient parfois. Une réflexion sur les relations s'imposait donc. Une recherche financée par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique¹³: «Etude des relations sous leurs aspects non formels» nous permet actuellement de poursuivre nos travaux dans cette perspective.

Une conséquence qui n'est pas des moindres a été d'analyser, d'approfondir et de définir plus soigneusement encore cette notion d'organisation raisonnée. Une telle exploration n'a de sens que si elle est associée aux concepts et aux notions satellites qui accompagnent l'objet de notre étude. C'est cette exploration que nous présentons dans cet ouvrage.

Mais cette volonté de cerner davantage la notion d'organisation raisonnée s'accompagne d'un projet plus délicat encore: l'offrir dans un esprit de clarté, certes, mais avec une finalité didactique surtout. C'est avec cette intention que nous avons conçu ce fascicule.

12 Objets de discours et représentation sociale, à paraître en 1992, in: Travaux du CdRS.

13 Requête numéro 11-28673.90.